



- La simplicité d'abord, le conseil en prime
- % du chiffre d'affaires
- Né dans les pays anglo-saxons
- Les profils variés

Un levier vers l'autonomie

L'antichambre

Au porteur l'administratif, au porté le cœur de métier

Avant de créer sa propre entreprise et d'en assumer les risques, pourquoi ne pas tester sur le terrain son marché et ses compétences ? Prise de risque minimum, statut attrayant, et surtout esquivé du labyrinthe administratif, le portage salarial a de quoi séduire. De plus en plus reconnu, ce sas de sécurité a un coût et nécessite quelques concessions. Pour ceux qui peuvent en bénéficier, le portage permet néanmoins d'amener un projet à maturité : celle de la création d'entreprise.

Par Pauline Quinquis

Créer son entreprise progressivement et en limitant les risques, c'est, entre autres, ce que permettrait le portage salarial. Entre indépendance et salariat, ce dispositif instaure une relation triangulaire contractuelle entre le salarié porté, son client et la société de portage. Celle-ci rémunère le consultant porté et gère la facturation et le recouvrement de son client. "Pour créer une activité, il faut trois pôles de compétences : commerciales, réalisatrices et administratives. Le porté vient avec les deux premières, la société de portage apporte la troisième", résume Baudoin des Courtils, président de la FeNPS (Fédération nationale du portage salarial). Les portés – en général des consultants – se conduisent de leur côté comme des chefs d'entreprise, restent à l'initiative de la prospection et de la négociation des missions, mais délèguent la gestion administrative de leur activité, tout cela en bénéficiant du statut de salarié. Pour Gilles Guilhaume, directeur général de la société de portage Ad'Missions, "le meilleur moyen pour limiter les risques, c'est de créer sans avoir à franchir le cap. Expérimenter le projet, voir s'il est viable s'avère donc très utile. Le portage est un sas, un ballon d'essai pour valider son projet". Une manière de goûter l'eau avant le grand plongeon, et de pouvoir faire demi-tour si besoin. Une certaine liberté qui n'est pourtant pas sans contraintes. En confiant sa gestion administrative à une société de portage, le consultant choisit de déléguer la partie de son activité qu'il maîtrise le moins, limitant ainsi ce que Gilles Guilhaume nomme des "erreurs de jeunesse". Eviter les mal-

adresses, mais également gagner du temps. "L'administration est chronophage et pleine de pièges" confie André Martinie, président du Sneps (Syndicat national des entreprises de portage salarial). "Il faut repousser le plus loin possible la création d'entreprise. Plus on le fait tard, mieux c'est pour son projet", conseille Baudoin des Courtils. Ce temps économisé, le porté peut le consacrer à des activités plus lucratives, comme la constitution de sa clientèle, de son réseau et de son image. D'un point de vue juridique, la société de portage assure en tant qu'employeur les responsabilités juridiques, financières, civiles et professionnelles, alors que l'entrepreneur, lui, est responsable personnellement, y compris sur ses biens propres.

Le portage apparaît en ce sens comme une solution sans apport de capital et sans risque de faillite personnelle. En créant son activité sans créer de structure juridique, le consultant économise également le coût d'immatriculation. Enfin, en tant que salarié, il bénéficie d'un salaire mensualisé et d'une couverture sociale intéressante (sécurité sociale, retraite, chômage). Marty Huisman, porté chez ACPI pendant cinq ans et aujourd'hui chef d'entreprise, a ainsi pu bénéficier de "paiements mensuels, alors qu'en tant qu'entrepreneur, on est toujours un peu à la chasse de son argent". Mais outre cet enjeu financier, le portage répond aussi à une problématique de conseil.

La simplicité d'abord, le conseil en prime

Le porté, comme son nom l'indique, est épaulé par la société qui l'emploie, et lui propose toute une série de services qui peuvent lui permettre de réduire les risques inhérents à la création d'entreprise. Ad'Missions propose ainsi un accompagnement individualisé. "Chaque consultant a un interlocuteur privilégié à même de le conseiller dans la relation client, mais également dans toutes les phases de la création d'entreprise" explique Gilles Guilhaume. Compétences, réseau, conseils et formations sont donc à disposition du porté dès qu'il en ressent le besoin. Olivier Monnier, graphiste porté chez Altros et en création d'entreprise, a ainsi bénéficié d'une formation. "Ça a été un déclic,

final, le manifeste de la FeNPS affirme – sans toutefois donner aucun chiffre officiel –, qu'en passant par le portage, le taux d'échec des sociétés créées serait "nettement plus faible que la moyenne nationale".

Pour monter sa propre structure, le projet du porté doit répondre à plusieurs critères de maturité, comme autant de garanties au succès futur de son entreprise. Parmi eux, le chiffre d'affaires. "80 000 euros" pour Gilles Guilhaume, "chiffre en dessous duquel le portage reste plus intéressant en termes de coûts". A ces résultats correspondent souvent un volume de travail important, des clients réguliers, un réseau, une avance de trésorerie en cas de coups durs... Le temps de maturité des projets est aussi variable que les profils de ceux qui en sont à l'origine. "Le portage salarial est un sas très utile duquel on profite pendant un, deux, trois ans, six mois pour certains, explique André Martinie. La création d'entreprise est une aventure unique à chaque fois." Pour Marty Huisman, le temps de la maturité a été celui de la stabilité. Elle souhaitait bien sûr professionnaliser son image, mais l'enjeu était d'abord psychologique. "Je voulais pouvoir dire : j'ai mon entreprise ! Et aujourd'hui, je suis très fière de ma petite boîte." Pour créer sa structure juridique, la situation de porté n'implique pas de démarche particulière. Il quitte sa société de portage comme s'il se séparait de n'importe quel employeur tout en conservant sa clientèle. Olivier Monnier est ainsi entré au capital de l'Atelier 111, une société déjà existante, en tant que cogérant et associé. "Le portage salarial m'a permis d'avoir cet apport de capital. On a établi une rupture conven-

"L'administration est chronophage et pleine de pièges"

cela m'a permis de reformuler mes services, de me détacher de mes concurrents, de me positionner sur le marché." Il a également su profiter du réseau d'experts de sa société de portage en travaillant pour d'autres consultants. "J'ai pris l'habitude de travailler en réseau. J'ai pu accumuler pas mal de compétences autour de moi." Dernier avantage du portage, son rôle commercial. Le consultant peut déposer sa marque, comme l'a fait Marty Huisman dès le départ avec Markety. "J'avais des cartes de visite, ça donnait l'image d'une vraie structure auprès des clients." Et même sans cela, "adosée à la société de portage, la démarche commerciale est moins fragile" atteste Baudoin des Courtils. Au

Création d'entreprise

PORTAGE SALARIAL



“Adossée à la société de portage, la démarche commerciale est moins fragile.” Baudoin des Courtils, FeNPS.

tionnelle de contrat. Tout s'est fait de manière très fluide.” Car la société de portage peut également aider à la création d'entreprise, même si ce n'est pas “la première des vocations”, précise Baudoin des Courtils. Marty Huisman s'est ainsi vu soutenir : “ils m'ont donné des avis, des conseils sur la forme juridique à prendre”. Au bout de plusieurs années en portage, la création d'entreprise apparaît logiquement comme un aboutissement pour ceux qui ont testé sur le terrain leur projet, leurs compétences, leur marché. Ceux qui ont échoué n'auront pas pris trop de risques, ont pu bénéfi-



“Je voulais pouvoir dire : j'ai mon entreprise !” Marty Huisman, ancienne portéee.

Droits et protection sociale

Démarche de service ou salariat précaire ?

Le portage salarial, entre indépendance et salariat, a vu le jour dans les pays anglo-saxons. Là-bas, il est appelé “Umbrella Company”, le parapluie soulignant la même image de protection, de soutien, que celle du mot “porté”. Pourtant, derrière une relative équivalence, sociétés de portage et Umbrella Companies diffèrent dans leurs modes de fonctionnement. André Martinie du Sneps évoque même “un abus de langage” dans cette comparaison. “Les prestations d'une Umbrella Company sont bien différentes des prestations de gestion sociale à la française.” Ainsi, la société de portage serait “avant tout dans une démarche au

de droits et de protection du salarié porté, chômage et nature des contrats de travail notamment. En 2008, la loi de modernisation du marché du travail reconnaît enfin le portage salarial. Deux ans plus tard, un accord est signé limitant le portage aux cadres dont la rémunération nette dépasse 2 900 euros par mois. Le cadre législatif est plus clair, mais les inquiétudes persistent. En travaillant très souvent à la mission, le porté se voit imposer une certaine flexibilité qui irait de paire avec une forme de précarisation de l'emploi. De plus, le portage salarial, en s'ouvrant à tous les secteurs d'activité, “sans se limiter aux seuls métiers dits intellectuels

Reste qu'avoir sa propre structure apporte de nouvelles satisfactions aux anciens portés. “C'est quand même intéressant au niveau professionnalisme, image et forme juridique. Cela plaît au client. J'ai vu la différence. Si je n'avais pas eu mon entreprise, je n'aurais pas pu travailler avec mon actuel client principal”, précise Marty Huisman. Pour autant, le portage apparaît donc comme un vrai levier vers l'autonomie. Un levier dont l'accès n'est cependant pas sans contreparties.

% du chiffre d'affaires

Tester son projet en toute sécurité et dans des conditions réelles peut s'avérer coûteux, notamment dans une période précaire pour le porté qui démarre son activité. En effet, les sociétés de por-

tage sont libres de fixer leurs prix. Dans les faits pourtant, selon Baudoin des Courtils, toutes procéderaient de la même manière : “cette rémunération est indexée sur le chiffre d'affaires, il n'y a pas de coût fixe. Elle se situe aux alentours de 10 % du CA, mais peut varier de 5 à 15 % selon les prestations de la société de portage”. Les tarifs les plus chers correspondraient à “un travail sur mesure, presque équivalent à une démarche de coaching”, ce qu'a choisi Marty Huisman : “je ne voulais pas être traitée comme un numéro et de manière impersonnelle, même si cela peut convenir à d'autres”. Le prix de la sécurité et de la simplicité. “Les charges mensuelles, les cotisations sociales et les indemnités de la

société de portage, pour moi, ça fait à peu près 50 % de charges au total, donc je sais que pour sortir un salaire, il faut que je facture le double”, regrette Olivier Monnier. Une situation dans les normes selon le Sneps. Marty Huisman n'a quant à elle pas rechigné à verser 10 % de son chiffre d'affaires à l'ACPI, sa société de portage. Un “pourcentage bien mérité”, selon elle. Aujourd'hui chef d'entreprise, elle avoue consacrer la même part de son budget à l'administratif. Le portage salarial serait-il donc concurrentiel ? C'est ce qu'affirme André Martinie : “Quand on s'inscrit comme indépendant, avec un expert-comptable et des revenus modestes, le portage salarial reste très compétitif”.

de droits et de protection du salarié porté, chômage et nature des contrats de travail notamment. En 2008, la loi de modernisation du marché du travail reconnaît enfin le portage salarial. Deux ans plus tard, un accord est signé limitant le portage aux cadres dont la rémunération nette dépasse 2 900 euros par mois. Le cadre législatif est plus clair, mais les inquiétudes persistent. En travaillant très souvent à la mission, le porté se voit imposer une certaine flexibilité qui irait de paire avec une forme de précarisation de l'emploi. De plus, le portage salarial, en s'ouvrant à tous les secteurs d'activité, “sans se limiter aux seuls métiers dits intellectuels

de droits et de protection du salarié porté, chômage et nature des contrats de travail notamment. En 2008, la loi de modernisation du marché du travail reconnaît enfin le portage salarial. Deux ans plus tard, un accord est signé limitant le portage aux cadres dont la rémunération nette dépasse 2 900 euros par mois. Le cadre législatif est plus clair, mais les inquiétudes persistent. En travaillant très souvent à la mission, le porté se voit imposer une certaine flexibilité qui irait de paire avec une forme de précarisation de l'emploi. De plus, le portage salarial, en s'ouvrant à tous les secteurs d'activité, “sans se limiter aux seuls métiers dits intellectuels

P.Q.

Né dans les pays anglo-saxons

En plus de son coût, le portage salarial n'est évidemment pas la solution miracle menant à une création d'entreprise réussie à coup sûr. Ceux qui ont le bagage nécessaire pour gérer leur administration n'ont d'ailleurs pas intérêt à payer ce service. D'un point de vue social également, le statut de salarié n'est pas la panacée. “Il n'est pas analogue à celui d'un salarié d'une grande entreprise”, confie André Martinie. Beaucoup d'avantages complémentaires restent l'apanage des grandes entreprises.” Enfin, au grand dam de la FeNPS, le portage salarial ne s'adresse pas encore à tous les types d'activité. Il correspond, selon le président du Sneps “à tout type de travail dans lequel celui qui l'exerce est indépendant du client dans la façon de s'exécuter. Le travail industriel posté en est par exemple exclu”. Une certaine liberté d'exécution serait

donc requise. Ainsi, Ad'Mission exclut les “métiers réglementés (avocats, experts comptables, médecins etc.), ceux qui ne relèvent pas de la prestation intellectuelle et les missions dans les pays à risque, ainsi que sur le continent nord-américain” pour des raisons d'assurances, explique Gilles Guillaume. Ne peut donc pas être porté qui veut, ni où il le souhaite. Ce statut n'est d'ailleurs pas toujours le plus avantageux, comme l'illustre l'exemple de Baudoin des Courtils : “pour pouvoir bénéficier des subventions Oseo qui soutiennent les projets innovants, il faut avoir sa propre structure”. Des limites dues, sans doute, à l'apparition tardive de ce dispositif en France.

Né dans les pays anglo-saxons, le portage salarial s'implante lentement en France depuis le milieu des années 80. C'est seulement dans les années 2000 que son statut légal se dessine, ce qui peut expliquer le maintien de quelques difficultés. Ainsi, pour Olivier Monnier, “c'est encore très difficile d'obtenir le chômage quand on est porté”. Lui s'est heurté à un refus du Pôle emploi et a été radié, malgré la loi de 2008. Une situation contre laquelle luttent les syndicats, garants des droits du porté, agissant dans une “logique de transparence, de bonne pratique et sans ambiguïté”, atteste le président de la FeNPS. De ce statut récent proviendrait également le déficit de notoriété du portage salarial. Malgré ses bons résultats, et son fort potentiel de création d'emploi, il reste encore méconnu du grand public. “Pourtant, nous sommes sur des progressions annuelles à deux chiffres, même pendant la crise. En 2010, le portage était à plus de 30 % de croissance” confie Baudoin des Courtils. Une faible renommée qui trouverait son origine dans le droit social, mais qui ferait également de la France une exception en matière de portage salarial. “Le portage, contrairement à l'auto-entrepreneuriat, ne résulte pas d'une décision politique. Il a été inventé par des entrepreneurs. Il est donc né discrètement et n'a pas été l'objet d'un texte de loi médiatisé par une volonté politique”, souligne André Martinie. Une discrétion à laquelle doivent faire face les consultants. “Chez certains clients, surtout au début, il a fallu expliquer ce qu'était une société de portage, ce qu'elle venait faire là ! Je me suis rendu compte que très peu de personnes connaissaient ce que c'était”, avoue Olivier Monnier.

Profil variés

Pour autant, le portage commence à se développer dans de nombreux domaines. Les consultants qui s'adressent à une société de portage ont des profils très hétérogènes, tant sur les métiers exercés (de la société de massage à celle de conseil stratégique) que dans leur profil (âge ou expérience professionnelle). “On reflète le marché de l'emploi, y compris dans la création d'entreprise”, explique Baudoin des Courtils. Selon la FeNPS, 20 % des personnes s'adresseraient aux entreprises de portage avec une volonté de transition vers la création d'entreprise. Ces profils variés se retrouvent pourtant tous autour d'une même envie : accéder à l'autonomie. La démarche est souvent la même, confie Gilles Guillaume : “tous ont le désir plus ou moins marqué de création d'une structure”. Une fois le projet stabilisé, la clientèle fidélisée, deux pro-



“J'ai pris l'habitude de travailler en réseau. J'ai pu accumuler pas mal de compétences autour de moi.” Olivier Monnier, graphiste porté.

ils se distinguent. Ceux qui vont créer leur propre structure et ceux qui vont rester en portage. Selon le Sneps, “entre 3 et 5 % des consultants en portage transforment leur projet en entreprise indépendante, en général en EURL ou SARL, mais il n'y a pas de statistiques officielles”. La démarche s'inscrit également dans un positionnement social. “Il y a un âge pour créer son entreprise, souvent entre 35 et 45 ans. Après 50 ans, la volonté de créer sa propre structure est moins marquée, on va plus privilégier l'aspect simplicité” analyse Gilles Guillaume. Dans les faits, une partie des portés va donc conserver ce statut. “Ils se rendent compte que c'est très confortable, qu'ils ont beaucoup de sécurité, et que, finalement, ça ne leur coûte pas



“Le meilleur moyen pour limiter les risques, c'est de créer sans avoir à franchir le cap.” Gilles Guillaume, Ad'Missions.

beaucoup plus cher que de se charger eux-mêmes de la partie administrative”, explique Baudoin des Courtils. ■

CHIFFRES REVELATEURS

Coût de soutien

20 % des portés souhaitent créer leur propre structure juridique. Moins de 5 % le font effectivement. Les frais de gestion d'une société de portage varient de 3 % à 15 % du chiffre d'affaires du porté. Le salaire net du consultant en portage salarial revient environ à 50 % de son chiffre d'affaires.

Sigles & acronymes

FeNPS (Fédération nationale du portage salarial) ; **Sneps** (Syndicat national des entreprises de portage salarial)

Lire les dossiers précédents
Les archives numériques
nouveconomiste.fr
(consultation gratuite)

Développez votre activité en toute autonomie sous statut salarié

Un accompagnement professionnel sécurisé

- La gestion complète de vos contrats
- Un interlocuteur unique pour un suivi personnalisé
- Des formations à la démarche commerciale et marketing
- La synergie d'un réseau de 5000 consultants
- L'accès à des offres de missions
- Une sécurité juridique, sociale et financière

Une ingénierie salariale personnalisée

- La gestion de votre rémunération en fonction de vos droits et obligations
- Gestion des frais liés à vos missions
- Plan d'Épargne Entreprise (P.E.E.)
- Comité d'entreprise



Réunions d'information

Pour choisir le bureau le plus proche, rendez-vous sur

www.admissions.fr

Tél : 01 41 92 98 60

Couverture Nationale & International
8 Délégations Régionales